



la marque
du bâtiment



Code 841 - Ed 16/04/20
Page 1 sur 1

SOLUTION HYDRO ALCOOLIQUE

1. PRESENTATION

Les solutions hydro-alcooliques ont des propriétés bactéricides, virucides et fongicides, sans effet nettoyant. Elles doivent être appliquées sur des mains sèches et non souillées.

2. AVANTAGES

Aide à lutter contre les bactéries, les virus et les champignons présents dans l'environnement.

3. DOMAINE D'APPLICATION

Pratiquer l'hygiène des mains par friction hydro-alcoolique est devenu une procédure recommandée par l'OMS à opportunité égale d'utilisation d'une des méthodes d'hygiène des mains : la procédure est plus rapide, plus efficace et mieux tolérée qu'un lavage avec de l'eau et un savon antiseptique. Elle permet d'améliorer l'observance par les usagers et leur permet de respecter les recommandations relatives aux bonnes pratiques d'hygiène.

4. MODE D'EMPLOI

Certaines situations doivent inciter à employer une solution hydro-alcoolique :

- partout où il n'y a pas de point d'eau pour se laver les mains à l'eau et au savon ;
- après le contact avec une personne malade ou avec son environnement ;
- après avoir fréquenté un endroit collectif (transports en commun, lieux de rassemblement, cantine ou restaurant d'entreprise, salle de réunion...) ;
- en voyage ;
- avant et après manger ;
- après avoir touché une surface ou un objet potentiellement contaminé.

5. SECURITE D'EMPLOI

- L'œil ne doit pas être en contact avec une solution hydro-alcoolique. Les porteurs de lentilles éviteront d'y recourir avant de mettre leurs lentilles. En cas de contact avec les yeux, rincez immédiatement et abondamment à l'eau claire.
- Pour les enfants, favorisez un lavage systématique des mains à l'eau et au savon, dans la mesure du possible.
- Mieux vaut limiter l'usage d'une solution hydro-alcoolique si votre peau est irritée,
- Si vous avez les **mains mouillées**, la solution hydro-alcoolique est alors diluée et son effet est diminué.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif. Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits. Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures. Compagnie France Chimie se réserve le droit d'apporter toute modification à ses produits et à cette fiche technique sans avis préalable. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

Produit exclusivement réservé à un usage professionnel.

COMPAGNIE FRANCE CHIMIE

42/44 rue Georges Besse – 63100 CLERMONT-FERRAND – Tél. 04 73 14 40 40

Fax 04 73 14 40 44 - Site web : www.dorthz.com

SAS au capital de 1 000 000 € - Siren 408 948 834 R.C.S Clermont-Ferrand – Code APE 2059

